

L'intervention des États-Unis à la Grenade doit être condamnée non seulement parce qu'elle constitue une violation du droit international, mais aussi parce qu'elle donne le mauvais exemple. Elle laisse entendre qu'une superpuissance peut envahir une nation petite et faible si elle désapprouve le régime gouvernemental de cette nation ou même avec les événements politiques qui s'y produisent. Comment un pareil raisonnement diffère-t-il de celui avec lequel les Soviétiques ont justifié leur intervention en Pologne et en Afghanistan, la Lybie son intervention au Tchad ou Cuba son invasion de l'Angola?

Si nous ne condamnons pas les États-Unis cette fois-ci, monsieur le Président, comment pourrions-nous jamais condamner avec sincérité d'autres pays qui feront la même chose? Quelle hypocrisie! Si les États-Unis peuvent fouler aux pieds le principe de la souveraineté nationale lorsqu'ils jugent bon de le faire, n'importe quel autre pays peut en faire autant. Certains diront que ces autres pays l'ont déjà fait. Dans ce cas, pourquoi pas les États-Unis? Eh bien, parce que nous sommes plus exigeants envers les États-Unis. En effet c'est un pays où la censure n'existe pas, où les gouvernements sont élus librement et où la constitution se fonde sur de très nobles principes. Nous ne voulons pas voir les États-Unis agir comme l'Union soviétique. Nous sommes beaucoup plus exigeants envers eux. Nous leur demandons de respecter le principe des relations internationales. Si nous écartons ce principe, c'est au fond accepter que la force prime le droit dans les relations internationales et que les petites nations plient devant les grandes puissances. Dès lors, le droit qui régit le monde et les institutions internationales perdent tout leur sens.

● (2040)

Il est encourageant de voir, monsieur le Président, que bon nombre de pays partagent notre avis. Un grand nombre des pays de l'OTAN, alliés des États-Unis ont critiqué et réproché l'intervention des États-Unis. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a cité certains d'entre eux, dont la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Grèce, le Danemark et la Suède.

Que les États-Unis se soient abstenus de consulter leurs alliés est un autre aspect de ce triste incident. Ils ont fait part de leurs intentions à certains de leurs alliés presque à la dernière minute et d'autres quelques jours avant, mais de façon si peu explicite qu'il était impossible de comprendre ce qui allait au juste se passer. Les États-Unis n'ont assurément tenu aucune consultation précise et directe avec les alliés sur lesquels ils comptent à tant d'autres égards dans le domaine des relations internationales.

La Chambre et les Canadiens ne doivent pas hésiter à rejeter l'exposé de principes fantoche que nous a fait le chef de l'opposition (M. Mulroney) à la Chambre le jour où cet incident s'est produit. Le chef de l'opposition a exhorté le premier ministre (M. Trudeau) à suivre immédiatement l'exemple des États-Unis, avant même de connaître tous les faits. Répondant au chef de l'opposition, le premier ministre a déclaré à ce moment-là qu'il n'était pas prêt à condamner ni à approuver l'intervention américaine, parce qu'il n'avait pas toutes les données en main. Le lendemain, c'est-à-dire hier, sauf erreur, le porte-parole principal du parti conservateur a reproché au

premier ministre d'avoir poussé les choses un peu plus loin en faisant remettre une note aux autorités américaines. Il a déclaré que le gouvernement agissait trop vite parce qu'il n'avait pas en main tous les renseignements voulus pour faire une déclaration. Il y a lieu de se demander qui est véritablement le porte-parole du parti conservateur sur ces questions.

Une voix: Êtes-vous celui du gouvernement?

M. Allmand: Ah, je crois que j'ai touché une corde sensible, monsieur le Président.

M. Mazankowski: Vous êtes stupide.

M. Allmand: Les Canadiens se posent la même question. En effet, j'ai reçu aujourd'hui de nombreux appels de gens qui me demandaient la même chose. De toute évidence, monsieur le Président, la politique du parti d'en face est assez floue à ce sujet. Ce serait même amusant si tout cela n'était pas si lamentable et si l'on ne s'agissait pas d'une affaire aussi grave.

Il faut condamner ce genre d'invasion, monsieur le Président. Les mesures de ce genre réitérent toutes les erreurs qui ont été faites à divers moments de l'histoire et qui ont abouti à une guerre totale. Une petite invasion par ci, une ingérence par là, autant d'étincelles susceptibles d'embraser la poudrière et de déclencher une guerre mondiale. Des pays comme les États-Unis et l'Union soviétique devraient en être conscients, surtout à une époque où ces deux blocs possèdent suffisamment d'armes atomiques pour anéantir toute l'humanité. L'incident qui s'est déroulé aux Antilles est peut-être de moindre importance mais il risque de mener à des catastrophes beaucoup plus horribles.

Après les terribles conflits de la Seconde Guerre mondiale, on a créé les Nations Unies en s'appuyant sur de grands principes. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons célébré son anniversaire lundi dernier. Bien que n'étant pas parfait, il faut bien l'admettre, cet organisme offre de bien meilleures solutions au règlement des conflits que l'intervention militaire unilatérale. Comme l'a déclaré un jour Churchill, babillage vaut mieux que canonage.

La paix demande de la patience et de la sagesse, et non une intervention militaire hâtive comme celle à laquelle les États-Unis se sont livrés à la Grenade. Notamment, les attaques menées par les forts contre les faibles ne contribuent en rien à la paix.

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, il y a quelques instants, le whip du Gouvernement m'a demandé si j'accepterais d'attendre pour prononcer mon discours que le chef des néo-démocrates (M. Broadbent) se soit fait entendre afin que le ministre soit le deuxième à intervenir. Mais la chose ne se produira vraisemblablement pas, car autrement on m'aurait inscrit à la suite du ministre sur la liste des intervenants.

M. Turner: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le réseau anglais de Radio-Canada a demandé au ministre de lui accorder une entrevue à 21h 45 à l'extérieur de cette enceinte.

Une voix: L'entrevue à Radio-Canada est plus importante. Quelles sont donc les priorités du ministre?